

VACLAV VANĚČEK (Praha)

LES « DRUŽINY » (GARDES) PRINCIÈRES DANS LES DÉBUTS DE L'ÉTAT TCHEQUE

Il résulte hors de tout doute de ce que nous savons aujourd'hui des Slaves que ceux-ci étaient, au moins dès le milieu du premier millénaire après Jésus-Christ, un peuple disposant d'une certaine organisation en vue de faire la guerre. Suivant une juste remarque de J. Mal, les migrations de pays en pays et à plus forte raison les conquêtes incessantes des régions toujours nouvelles qui caractérisaient les Slaves dès le commencement de notre ère exigeaient nécessairement au moins un germe de l'organisation militaire¹. Parlant des corps armés permanents, entretenus plus tard par les princes, L. Niederle affirme que « dès les premiers temps, on peut, même chez les Slaves, supposer une ébauche de la « družina (garde) princière », et fait mention d'une « vieille, originale et autochtone < družina > des chefs »². Et aujourd'hui J. Kostrzewski admet, « pour les débuts de la plus ancienne culture slave », l'existence même d'une classe spéciale de combattants³.

Les philologues démontrent, en effet, que, dès les temps les plus anciens, les Slaves se servaient, pour désigner les faits de guerre, de certaines expressions employées aujourd'hui encore par plusieurs langues slaves comme par exemple « četa » (compagnie), « pluk » (régiment) et « voj » (armée). Alors que l'expression la plus ancienne, « voj » [voj-in, voj-ák (soldat), voj-sko (armée)], désignait un homme armé ainsi qu'une masse armée⁴, le terme « pluk » désignait, dans le plus ancien slave,

¹ J. Mal, *Probleme aus der Frühgeschichte der Slovenen*, Ljubljana, 1939, 87.

² L. Niederle, *Slovanské starožitnosti* (Antiquités slaves), Oddíl kulturní (section culturelle) III—2, Praha, 1925, 477.

³ Voir *Roczniki historyczne* (Annales historiques), 1947, p. 234 (Jażdżewski).

⁴ Niederle, l. c., 489; Brückner, *Słownik etymologiczny* (Dictionnaire étymologique), 629.

« une section de l'armée et un groupe de gens »⁵ et le mot « četa » tout le groupe plus restreint „et organisé” même dans des buts non-militaires⁶.

Les armées (voje), les compagnies (čety) et les régiments (pluky) slaves combattaient — comme nous l'apprennent les archéologues et les philologues — très tôt sous leurs propres étendards et insignes [« prapor » (drapeau), plus tard « korúhev » (étendard)]⁷. Leurs commandants s'appelaient « vojedy » (chefs d'armée, ducs); ce terme apparut chez les Slaves indépendamment — bien que parallèlement — du terme allemand « Herzog »⁸. Dans les yeux des observateurs orientaux c'était un titre si typique pour les Slaves qu'ils le transcrivaient, au 10^e siècle, en grec « βοέβodoς » et l'employaient pour désigner même les chefs d'autres barbares⁹.

C'était probablement surtout la situation créée chez les Slaves après la décomposition de l'organisation en clans (rody) et après la formation des premières unités territoriales de plus grande importance qui donna l'impulsion au développement du système militaire slave. Or tout observateur critique ne peut, en attendant, qu'affirmer que jusqu'à la formation des premières principautés (knězautés) solidement organisées, donc, chez les Slaves occidentaux jusqu'au 7^e ou 8^e siècle, il n'existait pas de corps armés permanents qui constituent la substance des « družiny » (gardes) historiques. Jusqu'à cette époque les corps militaires slaves n'étaient que des formations occasionnelles et leurs exploits ne constituaient pas le « service » d'une certaine caste, mais l'une des fonctions périodiques vitales de tous les hommes libres du clan, de la commune créée autour du château (hradová obec, civitas¹⁰) et enfin de ceux de la tribu (plémě - kmen). Il y avait cependant aussi des groupes armés qui, de temps en

⁵ Janko, O pravěku slovanském (De la préhistoire slave), 177; Brückner, l. c. 448.

⁶ Dans le slavon d'Eglise le verbe „s'četati se” signifiait encore „se réunir”, Janko, l. c. 77.

⁷ Niederle, l. c. 492—493.

⁸ O. Balzer, Pisma pośmiertne (Oeuvres posthumes) III, Lwów 1937, 44.

⁹ Konstantin Porfyrogenetes, ed. Bielowski, Monumenta Poloniae Historica I, p. 43.

¹⁰ Cf. maintenant d'une manière plus détaillée dans un autre travail de l'auteur de ce mémoire: „Předstátní společenská organizace u Čechů” (L'organisation sociale chez les Tchèques avant la formation de l'Etat) (sous presse).

temps, accompagnaient les caravanes de marchands, circulant de château (grođ) à château, de tribu (plémě - kmen) à tribu et payant pour la protection avec leurs marchandises¹¹.

Au moment de grandes agressions et de grands dangers tout le peuple se levait et s'armait et toute la population, sans aucune distinction (uniquement peut-être à l'exception des esclaves), se consacrait à la guerre. C'était sans doute le cas, par exemple, de la grande révolte des Slaves contre les Avars qui, historiquement, est liée au nom du chef Samo¹².

Mais rien ne nous autorise à y voir, avant le 7^e siècle, des armées permanentes dépendant des chefs — «princes kněz» — déterminés et dont les membres auraient considéré l'accomplissement des fonctions militaires comme leur profession ou plus exactement comme leur emploi. Tout nous porte au contraire à voir dans les formations permanentes de l'époque postérieure, dans les «družiny» (gardes), un phénomène social qui ne se développa que dans un état social déterminé, à savoir au moment où les tribus individuelles, avec leurs «princes-ducs», se transformaient en États. Il est très exact que, dans ce sens, les «družiny» sont un phénomène général de l'évolution sociale de toute l'humanité¹³. Mais l'époque où, chez les différents peuples, les «družiny» purent ainsi naître varie considérablement de peuple à peuple. Chez les Tchèques par exemple, nous ne pouvons pas la fixer avant le 8^e ou le 9^e siècle, car des formations d'État clairement cristallisées n'apparurent chez eux sans doute pas avant la moitié du 9^e siècle.

«L'État de gardes (stát družinový)» — s'il est nécessaire d'employer ce terme et de distinguer ce stade intermédiaire —

¹¹ Niederle, l. c. 407 connaît, depuis les temps les plus anciens, les droits que les marchands paient aux chefs de la tribu „pour libre passage dans le pays, pour l'utilisation des gués et des clayonnages.

¹² Sur la question de l'empire de Samo cf. maintenant: Mikkola, Samo und sein Reich, Archiv für slavische Philologie 42, 1929, 77—97; Mal, l. c., 25 et ss., — Balzer affirmait que dans l'entourage de Samo il existait déjà une «družina», l. c., 82.

¹³ Niederle, l. c., p. 477 ss.; Z. Wojciechowski, Polska nad Wisłą i Odrą w X. wieku (La Pologne sur la Vistule et sur l'Oder au Xe siècle), Katowice 1939, p. 39; St. Zháněl, Jak vznikla staročeská šlechta (Comment naquit l'ancienne noblesse tchèque), Praha 1935, p. 97; Vaněček, Věstník České akademie (Bulletin de l'Académie tchèque) 1942, p. 31—32. — Cf. également dans l'Encyclopedia of Social Sciences II, 437, au mot „Chevalery”.

était un épisode formant une étape de transition entre les tribus de la période d'avant la création de l'Etat et l'Etat féodal. Les principautés de gardes (*družinová knížetství*) représentaient alors la dernière phase de l'évolution des tribus là où commençait, dans des conditions particulièrement favorables, la vie d'Etat. Il est clair qu'en aucun cas l'étude des « *družiny* » (gardes) et l'accentuation de leur importance ne doit constituer un prétexte pour voiler le caractère de classe des premières formations d'Etat chez nous et pour en détourner l'attention. Les « *družiny* » étaient un instrument avec lequel le prince-duc (*kněz*) comme représentant de la classe naissante des riches propriétaires fonciers formait, maintenait et renforçait la position dominante de cette classe et sa place prépondérante à l'intérieur de celle-ci.

Si l'on se place à ce point de vue général, il sera probablement difficile de dire quelque chose de nouveau sur les « *družiny* ». Engels qui connaissait les « *družiny* » des ouvrages publiés, jusqu'à son époque, sur les Germains avait raison de voir en elles une « institution facilitant la naissance des royaumes »¹⁴. « Un guerrier qui eut acquis la gloire réunissait autour de lui un groupe de jeunes gens, avides de butin, qui lui étaient obligés par une fidélité personnelle et inversement. Le chef les nourrissait et leur donnait des présents... ils formaient sa garde personnelle, une bande toujours prête à entreprendre de petites expéditions et un corps d'officiers préparé pour des expéditions importantes... ils pouvaient être maintenus ensemble, comme déjà remarque Tacite, par des guerres incessantes et par des expéditions de pillage », observe Engels encore¹⁵. Et un connaisseur averti de l'histoire du droit slave, F. Zygel, a réuni, dès 1894, les notions fondamentales sur les « *družiny* » slaves en quelques phrases dans une encyclopédie tchèque bien connue¹⁶. Zygel a notamment bien saisi que la « *družina* » constituait un facteur particulièrement important pour le renforcement du pouvoir des princes dans la période de la naissance de grands empires slaves au 9^e et au 10^e siècle.

¹⁴ Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, pp. 138—139 de l'édition tchèque de 1948.

¹⁵ Ibidem 139.

¹⁶ Ottáv slovník naučný (Encyclopédie Otto) (Praha) II, au mot « *Družina* ».

Au carrefour du 8^e et du 9^e siècle, à l'époque de la grande expansion de l'empire franc de Charlemagne, on observe un renforcement considérable de l'activité militaire chez tous les Slaves occidentaux. Au début du 9^e siècle, l'empire franc était constamment menacé par la population habitant la région de « Beheim » (c'est-à-dire de la zone frontalière de la Bohême de l'Ouest et du Sud de l'heure actuelle, y compris une partie du Nord-Est de la Bavière et de l'Autriche), de même que par les Serbes au Nord-Est, par les Avars au Sud et les Arabes à l'Ouest. Une ordonnance de l'Empereur, datant probablement du début de 807 et visant à parer à ces menaces, est caractéristique: contre les Arabes et les Avars cinq habitants francs envoient un combattant, contre les Slaves tchèques deux Francs en envoient un et contre les Serbes tous, sans exception, doivent prendre les armes¹⁷. Une loi sur l'interdiction de l'exportation des armes et de l'armure de l'empire franc vers les Slaves, promulguée à la même époque (805), prend, sous ce rapport, une signification particulière¹⁸.

Il est peu probable que quelqu'un d'autre que les chefs des Slaves, les membres des classes riches et, à l'intérieur d'elles, surtout les différents « princes » avec leurs « družiny » en voie de formation aient alors pu provoquer la demande de matériel de guerre de l'empire Franc qui est confirmée par les termes de cette loi. Toutefois il ne s'y agissait pas, et de loin, uniquement des agressions des Slaves dirigées contre l'Ouest. Les Slaves avaient également besoin de ce matériel de guerre pour des combats qu'ils se livraient entre eux, pour des luttes menées en vue de conquérir des territoires divisant, jusqu'alors, les différentes tribus¹⁹, pour l'absorption par les principautés fortes des principautés plus petites, pauvres et faibles, et finalement pour la formation des hégémonies locales, comme c'est le cas, en Moravie, des Mojmirides et, en Bohême, des Přemyslides au 9^e siècle.

Il reste toujours vrai qu'« il n'y a pas de renseignements directs sur la <družina> des premiers princes de Bohême »²⁰, mais il faut insister sur les renseignements indirects que nous

¹⁷ Friedrich, *Codex diplomaticus Bohemiae* I, No 2, p. 2.

¹⁸ Ibidem, No 1, p. 1; cf. Niederle, l. c., 378, 518.

¹⁹ Z. Nejedlý, L'article sur l'origine de l'Etat tchèque dans la publication „Slavjanskij sbornik” (Recueil Slave), Moskva 1946, p. 96.

²⁰ Niederle, l. c. 481.

possédons sur la période la plus ancienne et qui, en connexion avec des renseignements postérieurs directs, suffisent à permettre de dresser un tableau historique positif de l'institution qui nous intéresse.

Si, en 845, « 14 ex ducibus Boemannorum cum hominibus suis »²¹ vinrent en Bavière pour adhérer au christianisme, il est évident que les princes-ducs des communes créées autour des châteaux et des tribus slaves, au Nord et au Nord-Est du Danube, étaient, dès alors, entourés de formations permanentes d'« hommes » armés que, précisément, nous appelons « družiny ». Si, pour l'an 869, il est noté dans les annales de Fulda que les Serbes, attaquant la Thuringe, étaient aidés de Slaves tchèques et que les combattants de Bohême étaient « a Sorabis mercede conducti »²², il en résulte que dans la Bohême de cette époque, le recrutement des hommes pour accomplir des actes de guerre — ce qui constitue précisément l'un des aspects caractéristiques de la « družina » — n'était pas quelque chose d'exceptionnel.

Ce n'est que comme membres de l'armée permanente, en d'autres termes de la « družina » de Svatopluk que nous pouvons désigner les « soldats » avec lesquels Svatopluk, en 870, poursuit Rostislav, et, inversement, les soldats qui emmènent le prisonnier Svatopluk en Bavière ne peuvent être considérés que comme les « družinníci » (gardiens, membres de la družina) de Rostislav. C'est également sans aucun doute la « družina » de Mojmir qui, en 871 — d'après la même source — croyant que Svatopluk mourut en Bavière, élit comme nouveau prince « ducis propinquum nomine Selagamarum » et l'oblige à entrer en guerre contre les Bavares²³.

Ces formations militaires permanentes des différents princes-ducs étaient armées chez nous dès le 9^e siècle non seulement

²¹ Cibulka, Svatováclavský sborník (Recueil publié à l'occasion du 1000^e anniversaire de St. Venceslas), I. 1934, p. 232—235; Pekař ibidem 18; Chaloupcký, Prameny X. stol. (Sources du 10^e siècle) 1939, p. 181.

²² Monumenta Germaniae Historica, Scriptores I, 381.

²³ Ibidem 382 „nepotem cum militibus... insequitur”; „sub militibus ne laboretur, observentibus”; ibidem 383. — Le mot „Selagamarus” a-t-il le sens de „Slavomir”?; voir maintenant N. Gracianskij, Dějatelnost Konstantina i Mefodija v Velikomoravskom knjažectve (Activité de Constantin et Méthode dans le principauté de Grande Moravie), Voprosy istoriji (Problèmes historiques), Moskva 1945, p. 92 et ss.

de massues, de lances, arcs et de boucliers comme les combattants des périodes précédentes, mais encore d'armes lourdes, épées, sabres, hâches, casques, cuirasses, jambières et écus²⁴. Et c'étaient, en plus, des formations équestres. Les sources mentionnent comme un phénomène absolument courant un groupe de « Moraves » composé de 644 chevaux et boucliers, se rendant vers 871 de Bohême en Moravie et amenant la fille de quelque prince promise en mariage²⁵. En accord avec ces faits, nous possédons également un renseignement sûr des confins du 9^e et du 10^e siècle selon lequel les chevaux formaient l'un des objets régulièrement exportés de Bohême au delà du Danube²⁶.

Kadlec expliquait depuis longtemps que les « sluhové » (serviteurs) du prince de Prague Bořivoj qui furent baptisés en même temps que lui en Moravie dans la 2^e moitié du 9^e siècle, constituaient sa « družina »²⁷. Les meurtriers de la princesse Ludmila que la littérature tchèque de l'époque suivante appelle « panoši » (pages), ce qui est la traduction postérieure du terme original « cliens »²⁸, apparaissent dans les textes des légendes du 10^e et du 11^e siècle comme membres de la « družina » de Ludmila. « Nonne ego vos nutriti ut filios? Aurum meum et argentum et vestes preciosas dedi vobis » — leur dit Ludmila avant sa mort²⁹.

Les formations équestres de l'empire tchèque de Boleslav I^{er} sont prouvées pour la période de 967 à 968. Le prince polonais Měšek I^{er} avait alors besoin d'une aide dans sa lutte contre les Voliňanes et — comme rapporte le chroniqueur — « il envoya une mission au roi Boleslav qui était son beau-père, et reçut de lui deux régiments de cavalerie »³⁰. Le fait qu'on lui envoya des cavaliers est tout-à-fait naturel, car les fantassins n'auraient pas pu lui apporter l'aide rapide dont il avait besoin. Je n'ose cepen-

²⁴ Niederle, l. c., p. 514, 526, 542 et 566.

²⁵ MGH, Scr. I., 384. — Niederle, l. c. 485.

²⁶ Friedrich, Codex I., No 31, p. 35—36 (903—907).

²⁷ Kadlec, Ottův slovník naučný (Encyclopédie Otto) VIII, 1894, 48.

²⁸ Urbánek, Legenda t. zv. Kristiána (La légende de Kristián), I, 1947, p. 208.

²⁹ Voir maintenant les textes chez Urbánek, l. c., I, p. 168.

³⁰ Widukindi monachi Corbeiensis rerum gestarum Saxonicarum libri tres, III, 69: „... misit ad Bolizlavum regem Boemiorum — gener enim ipsius erat — accepitque ab eo equitum duas acies”. (Monumenta Poloniae Historica I., p. 141).

dant pas déduire de cette relation que les guerriers envoyés par Boleslav à Měšek lui fussent « donnés » pour toujours et qu'ils devinssent, à titre définitif, membres des formations militaires (de la « družina ») polonaises³¹. Il est beaucoup plus probable qu'après une expédition victorieuse ils fussent à nouveau retournés dans les pays de Boleslav.

Il est à remarquer que dès 955 Boleslav envoie à Otto I^{er} 1000 combattants comme aide contre les Hongrois³². Nous ne commettrons probablement pas d'erreur en considérant, cette fois-ci encore, ces combattants comme membres des formations équestres permanentes, c'est-à-dire des « družiny ».

A Prague, centre principal de l'empire de Boleslav, il y avait, à cette époque — comme nous l'apprend une source sûre — des ateliers de harnais³³ et d'articles de sellerie, quoique — comme il est mentionné expressément dans les textes — les produits fussent de piètre qualité. Nejedlý ne se trompe pas en affirmant que les selliers travaillaient, dans ces ateliers, avant tout pour la « družina » permanente du prince³⁵.

Bien que fragmentaires, ces renseignements — qui seront peut-être encore multipliés par d'autres auteurs — montrent assez clairement que, à la fin du 9^e et au 10^e siècle, l'Etat, en voie de consolidation, s'appuyait même chez nous sur une armée équestre permanente, pareille à peu près à celle qui existait, dans la deuxième moitié du 10^e siècle, dans la Pologne voisine. Même si nous ne pouvons pas transposer de Pologne en Bohême tous les détails de la relation d'Ibrahim³⁶, celle-ci décrivant exclusivement les faits qui étaient à remarquer dans l'empire de Meško, la situation culturelle générale, pareille dans les deux Etats ainsi que leurs relations étroites dans tous les domaines y compris le domaine militaire nous autorisent pleinement à uti-

³¹ O. Balzer (*Pisma pośmiertne* III, Lwów 1937, p. 83) interprétait la relation de telle manière que, selon lui, les combattants restèrent déjà en Pologne. En outre il croyait que Boleslav envoya les combattants comme „don” à l'occasion du mariage de sa fille avec Měško.

³² Widukind III, 44 — Novotný, *České dějiny* (L'histoire de Bohême), I, I, p. 561.

³³ Niederle leur consacre attention, l. c. 485.

³⁴ Relation Ibrahim Ibn Jakub, ed. Th. Kowalski, *Monumenta Poloniae Historica*, Nova series I, Kraków 1946, p. 49.

³⁵ Nejedlý l. c. p. 113.

³⁶ Relation Ibrahim Ibn Jakub, ed. Kowalski, 50.

liser également ce renseignement dans notre tentative d'éclaircir d'une manière générale la situation dans l'État des Přemyslides.

Ibrahim décrit l'armée permanente de Mesko de telle façon que nous devons l'imaginer comme étant composée d'hommes spécialement choisis, armés et exercés. Le prince fournit à ces soldats les vêtements, les chevaux, le logement et la nourriture. Sous les autres rapports, le prince apparaît comme le père de ses soldats, particulièrement dans la mesure où il marie leurs fils et leurs filles. Si cette remarque n'est pas due à Ibrahim même, elle fut faite un peu plus tard par Al Kazivini³⁷. En 956/966 quand Ibrahim était en Pologne, l'armée permanente de Mesko recevait comme récompense une part de ce qui était perçu mensuellement au profit du prince, y compris, naturellement, avant tout différents impôts³⁸ (par exemple droits de douane, taxes de marché, amendes etc) payés, en grande partie, en nature.

Je crois que nous pouvons, sans hésiter, transposer tous ces caractères fondamentaux de la «družina» polonaise à la «družina» de Bohême et de Moravie aux 9^e et 10^e siècles. Le rapport de cette armée princière permanente au reste de la masse de la population libre était aussi —comme semblent l'indiquer les textes— le même chez les Tchèques et les Polonais, cette population étant également armée — car il n'y a guère de doute qu'à cette époque tous les Slaves libres non seulement eussent le droit d'être armés, mais que réellement ils portaient les armes³⁹. Si, d'après le récit d'un chroniqueur⁴⁰, l'armée de Svatopluk, allant en Pannonie, passait, en quelque endroit, pendant toute une journée, on peut en déduire sans commettre d'erreur que la «družina» ne pouvait constituer qu'un noyau de cette armée. Comme l'atteste un document précis de 872, la défense du pays était alors réellement affaire de toute la population, à l'exception peut-être des esclaves: les agresseurs allemands qui, vaincus, fuyaient de Moravie vers la Bavière, étaient en fuite — probablement

³⁷ Voir le texte chez Labuda, *Roczniki historyczne* 1947, p. 135. — Cf. Wojciechowski, *Polska nad Wisłą i Odrą*, 38.

³⁸ Slavík y a déjà pensé chez nous, *Vznik českého národa* (Naissance du peuple tchèque) I., 157.

³⁹ Cf. p. ex. A. V. Isačenko, *Začiatky vzdelenosti vo Velkomoravskej ríši* (Les débuts de la civilisation dans l'empire de Grande Moravie), *Jazykovedný sborník* (Annales linguistiques), I—II, No 3—4, p. 149.

quelque part au Nord du Danube — attaqués par des femmes slaves armées de bâtons, et abbatus de chevaux ⁴¹.

Tymieniecki a de nouveau souligné récemment ⁴² que la soi-disante «levée en masse» (pour employer un terme plus moderne) de toute la population libre est, chez les Slaves, un phénomène original et fondamental; on peut l'admettre sous une réserve: à savoir uniquement en ce qui concerne la défense contre l'agression. Les conquêtes et les agressions étaient entreprises probablement depuis très longtemps par des équipes choisies et, depuis le moment où furent créées, dans les différentes principautés, des formations militaires permanentes, avant tout par ces formations et en outre éventuellement par une autre armée recrutée ad hoc ⁴³. Le rapport des formations principales permanentes à la levée en masse était donc aux 9^e et 10^e siècle tel que les formations permanentes ou «družiny» avaient des fonctions intérieures constantes, qu'elles étaient avant tout chargées d'agressions et de pillages périodiques et qu'elles constituaient, en cas de besoin, le noyau de toutes les forces armées et la colonne vertébrale de la levée en masse.

Il résulte donc de tout ceci que la question — si souvent posée par les auteurs — à savoir quels étaient les «modèles» et les «influences» étrangers qui donnèrent naissance aux armées principales permanentes chez les Slaves, tombe d'elle-même, car les «družiny» ont des racines autochtones et leur naissance peut trouver une explication suffisante dans la situation locale.

Par contre il est clair et reste hors de doute qu'au cours de son évolution ultérieure l'institution des formations principales permanentes chez les Tchèques et les Moraves ne put rester exempte de l'influence de l'organisation militaire de l'empire franc, de même que les armées principales permanentes chez les Slaves du Sud subirent, au cours de leur évolution ultérieure,

⁴⁰ „Tanta enim multitudine in isto itinere pollebat, ut in uno loco ab ortu usque ad vesperum lucis exercitus eius praeterire cernitur”, Annales Fuld., MGH, Scr. I. a. a. 884, p. 401.

⁴¹ Ibidem 384.

⁴² Roczniki historyczne 1947, p. 54. — Le devoir général de faire le service militaire a été mentionné par Niederle, l. c., p. 476—477. Niederle, l. c. 477.

⁴³ Z. Wojciechowski, Państwo Polskie w wiekach średnich, (L'Etat Polonais au Moyen âge) p. 88 ss. Du même auteur: Polska—Niemcy (Pologne—Allemagne), 1945, 16.

l'influence de l'organisation militaire byzantine. L'influence de la Bohême et de la Moravie sur les progrès accomplis dans l'organisation de la « družina » chez les Polonais au 10^e siècle est fort vraisemblable⁴⁴. Rien cependant ne porte à croire que les Polonais eussent purement et simplement repris la « družina » des Tchèques qui, à leur tour, l'auraient reprise des Francs ou des Allemands.

Une voix sceptique s'est fait entendre, il n'y a pas longtemps⁴⁵, concernant le terme même de « družina » qui est employé couramment par les auteurs pour désigner les formations militaires permanentes des princes slaves depuis le 9^e siècle. Personne ne conteste que le terme « družina » n'est, chez les Tchèques par exemple, prouvé que par les sources du bas Moyen-Age et que les auteurs le transposaient jusqu'à maintenant aux temps des fondations des Etats des Slaves occidentaux d'une manière plus ou moins arbitraire. Mais si l'on examine la question de plus près, on trouve assez de raisons pour pouvoir affirmer que cette convention était et reste pleinement justifiée. Il est, tout d'abord, important de noter qu'à la fin du Moyen Age le terme « družina » a chez nous, au fond, précisément le sens que l'on lui donnait conventionnellement pour l'époque plus ancienne et qu'il n'y a pas de raisons de croire que le sens du terme eût changé entre le 9^e et le 14^e siècle. Comme l'a déjà constaté Kadlec, « le terme <družina> est opposé, par son sens, au terme <čeled'> qui désigne les petits serviteurs exécutant des travaux domestiques et économiques »⁴⁶. A partir du 14^e siècle nous pouvons prouver à l'aide de nombreux textes que le terme désigne toujours une société d'hommes armés, groupés autour d'un chef (grand, seigneur, prince, roi).

Si nos propres documents écrits concernant le terme « družina », pris dans ce sens, sont relativement tardifs, ils sont par contre très anciens par exemple chez les Slaves orientaux. Dans les sources russes le terme « družina », employé pour désigner les armées princières permanentes, est courant dès le 11^e siècle⁴⁷.

⁴⁴ Niederle, l. c. 480.

⁴⁵ Labuda, *Roczniki historyczne* 137, année 1947. — Ibrahim, ed. Kowalski, 90.

⁴⁶ *Ottáv slovník naučný* VIII, 48.

⁴⁷ Niederle, l. c. 478.

Et finalement le terme « *druh* » (compagnon, garde) dont le terme « *družina* » dérive est expressément mentionné dans le sens de compagnon militaire, ministerialis, « *družinník* » (membre de la « *družina* ») dans les sources tchèques dès la fin du 12^e et le début du 13^e siècle⁴⁸. Les historiens d'autrefois croyaient, il est vrai, trouver mention du terme slave « *drug* » chez Ibrahim Ibn Jakub même, mais les travaux plus modernes prouvent que c'était une erreur⁴⁹. Dans la terminologie juridique tchèque le terme « *druh* » est employé pendant le 15^e et le 14^e siècle encore, d'une part dans le sens de serviteur militaire, d'autre part — et ceci est également caractéristique — dans celui de fonctionnaire adjoint⁵⁰. Comme nous verrons encore, les deux significations sont en étroite liaison mutuelle depuis des temps très anciens.

Dans le tchèque du bas Moyen-Age les termes « *dobry druh* » (bon compagnon, bon garde) et « *dobrá družina* » (bonne garde) désignaient un homme chevaleresque et une société d'hommes menant une vie chevaleresque, une vie de seigneur⁵¹. Ce n'est que par un héritage de ces temps anciens que, dans le tchèque moderne, le terme « *dobrodružství* » signifie « aventure ».

Le fait que le terme et le concept de « *druh* » avaient, dans la vieille société, bien longtemps avant qu'ils eussent été men-

⁴⁸ Statuta ducis Ottonis, Friedrich, Codex II, p. 223; Jireček, Codex iuris Bohemici I, p. 56; Vaněček, Glosy k t. zv. Statutům Konrádovým (Glosses sur les Statuts de Konrád), Sborník věd právních a státních (Recueil des sciences politiques et juridiques) 1941, p. 23. — Le passage concerne l'emploi des ordalies et en voici le texte: „*Si aliquis nobilis vir et non druh o super se habuerit narok, puer pro ipso subeat iudicium*”. — Pour l'an 1263 on mentionne parmi les témoins d'une charte „*Cunratecz druh o domini Benedae*”, Emler, Regesta II, 163.

⁴⁹ Kowalski. l. c., p. 90.

⁵⁰ Emler, Regesta II, p. 1057 „*In omnibus regni beneficiis... cancellarius Wissegradensis habeat nuntium suum sive druhonem...*” (du formulaire); Rožmberská kniha (Livre de Rožmberk), ed. Brandl, p. 87, art. 213 „*Tehda právo opoviedati škodu komoničíemu druhu...*” (le droit de déclarer le dommage au « *druh* » du « *komorník* »).

⁵¹ Voir des exemples chez Flajšhans, Česká přísloví (Proverbes tchèques) I, 179. Dans le vieux tchèque il existait même le proverbe suivant: „*Dobrého druha pod koněm poznati*” (= celui qui est abattu du cheval reconnaît la qualité de son partenaire) montrant que le concept de « *druh* », membre de la « *družina* », était depuis toujours lié à l'idée de combat à cheval (Flajšhans, ibidem 179).

tionnés dans des documents écrits, une très grande importance, est prouvé même par les très anciens noms tchèques *Mstidruh* et *Bez-druh*, ensuite par le vieux mot tchèque «*po-druh*» (inquillinus, le contraire de „propriétaire” et pour ce qui est des Slaves du Sud, par le terme typique «*za-druga*».

Cette argumentation n'épuise pas encore de loin toutes les raisons qui permettent de croire que l'emploi du terme «*družina*» pour les armées permanentes des princes-ducs du 9^e et du 10^e siècle et celui du terme «*druh*» pour les membres individuels de ces armées est pleinement justifié. Ce n'étaient pas toutefois, même dans la vieille langue nationale, des expressions exclusives et uniquement possibles. *St. Zháněl* qui s'occupait de la question sous un autre rapport a constaté que les Tchèques désignaient les membres des «*družiny*» par des termes slaves «*druh*» «*sluha*» (serviteur), «*vojín*» (soldat) et «*muž*» (homme)⁵². Et les tentatives de traduire, dans des chartes, légendes et chroniques, ces termes slaves en latin apportaient encore une terminologie nouvelle, beaucoup plus variée, par exemple (d'après *Zháněl*) «*amici, domestici, clientes, familiares, fideles, milites, ministri, servi, pueri, satellites, sequaces, sui, socii, sodales, asseclae, complices, comitatus*» etc.⁵³.

Tout porte à croire que la «*družina*» constituait un type spécial de l'armée de notre haut Moyen Age. En principe le «*muž*» (homme) est reçu dans la «*družina*» pour toujours. Une fois reçu, il devient «*druh*» de son maître, c'est-à-dire, il entre avec lui dans un rapport typique que l'on peut caractériser le mieux par des données concrètes: a) il reçoit le logement, la nourriture, le vêtement, l'armure et le cheval; b) il participe au revenu de certains paiements et taxes ainsi qu'au butin, il n'est donc pas „soldé” par son maître; c) le seigneur est en quelque sorte patron de ses enfants; d) il reçoit éventuellement de son seigneur des terres comme «*v ýsluha*» (récompense, don, pension en nature) dont nous reparlerons encore.

Balzer croit qu'en entrant dans la «*družina*» le combattant prêtait un serment de fidélité⁵⁴ ce qui est assez vraisem-

⁵² Jak vznikla staročeská šlechta, p. 107.

⁵³ Ibidem, p. 97—106.

⁵⁴ Písma pošmírtne III, 80.

blable au moins pour l'époque chrétienne. En conséquence il n'était donc pas aussi facile de quitter le service que le croit Slavík par exemple ⁵⁵.

En tout cas, les vieux termes «*druha - družka, družec, družice - družička, družba, družiti, družbiti*» etc. qui existaient et en partie existent encore en tchèque, nous amènent — si nous étudions leurs connexions culturelles et historiques et si nous projetons les documents historiques du Moyen Age dans des temps plus anciens — directement dans la préhistoire slave. Le quatrième dimanche de Carême (Dominica Laetare) du calendrier slave porte le titre de «*družebná neděle*»; c'est la fête de «*družičalo*» avec la cérémonie de «*družbení*», «*družičaně*», où les jeunes gens slaves concluaient une fraternité traditionnelle ⁵⁶.

Štítný au 14^e et Rokycana au 15^e siècle font encore allusion dans leurs écrits à l'habitude du rassemblement solennel de la jeunesse au printemps, habitude qui à cette époque ne concernait plus que les enfants, quoi que l'on fût bien conscient de ce qu'il s'agissait de quelque chose de très ancien ⁵⁷.

On ne nous traitera peut-être pas de fantaisiste, si nous croyons pouvoir affirmer que nous voyons un rapport entre a) la très ancienne habitude du rassemblement printannier de jeunes gens mutuellement étrangers (par le sang) les uns aux autres: b) la tradition également très ancienne des incursions printannières d'hommes armés en vue de conquêtes «*aestatis initio, cum iam propter pabuli copiam exercitus duci poterat*» ⁵⁸, et c) l'existence des «*družiny*» princières à l'époque où chez nous se formait l'Etat. Les «*družiny*» princières étaient peut-être renouvelées également au printemps et complétées solennellement d'après un rituel que nous ne connaissons plus aujourd'hui. Peut-être même les termes «*svient-ý, svatý*» (= saint) dont le sens préchrétien est «*puissant, fort*

⁵⁵ J. Slavík, Vznik 114.

⁵⁶ Hanuš, Bájeslovný kalendář (Calendrier mythologique), p. 135; Gebauer, Slovník staročeský (Dictionnaire du vieux tchèque) I, p. 344; Brückner, Slovník etymologický 98.

⁵⁷ Voir là-dessus Č. Zíbrt, Staročeské výroční obyčeje (Les coutumes tchèques de l'année), 1899, pp. 50—52.

⁵⁸ Annales Einhardi ad a. 782, MGH, Scr. I.

vigoureux »⁵⁹ et que l'on employait dans de si nombreux noms de chefs et ducs slaves (le nom de Svato-pluk est particulièrement typique) étaient-ils, pendant un certain temps, en quelque rapport avec l'institution de la « družina », désignant peut-être le titre du chef de la « družina », avant que le christianisme s'en fût emparé pour lui donner un contenu nouveau connu des langues slaves modernes.

* * *

La consolidation du pouvoir de l'État eut pour conséquence une certaine différenciation dans les formations militaires permanentes des princes-ducs des Slaves occidentaux. Un certain nombre seulement de ceux qui, au cours des années, furent reçus dans la « družina », faisaient un service militaire réel dans l'entourage même du souverain, faisant en quelque sorte partie de sa garde personnelle et du contingent militaire permanent dans son siège. Une partie considérable des membres de la « družina » étaient dispersés par les châteaux qui constituaient la base de l'administration de l'État en voie de formation, et formaient, à proprement parler, la garde de l'administrateur du château, que celui-ci fût un Přemyslide (habituellement en tant qu'apanagiste), ou quelque confident du souverain choisi en dehors de la famille des Přemyslides.

Mais certains indices permettent de croire que, à l'époque moins ancienne, une partie des membres de la « družina » n'étaient plus obligés de faire le véritable service militaire, mais que le souverain les établissait dans des fermes aux environs des châteaux princiers où des serfs travaillaient pour eux et où des « družinníci » attendaient un appel éventuel de se présenter sous les armes. Cette catégorie de membres de la « družina » est bien connue par exemple de Nejedlý⁶⁰. On peut, sans aucun doute, voir déjà dans ce fait un signe de la première décomposition de l'institution des « družiny ». Les principes de l'organisation féodale de l'État apparaissent là soudainement sous une vive lumière. Il semble que le matériel que nous possédons au-

⁵⁹ Brückner, *Słownik etymol.*, p. 537; sur les premiers usages chrétiens chez nous cf. Urbánek, *Legenda t. zv. Kristiána II*, p. 24, note 211 et ss.

⁶⁰ Nejedlý, *Slavjanskij sbornik* 95. — Sur l'affirmation que les membres de la « družina », chez les Francs, reçoivent, de la part du roi, des terres, cf. Engels, *Origine*, 145.

jourd'hui nous autorise pleinement à voir dans les « v í t ě z » des Slaves occidentaux du 10^e et du 11^e siècle précisément ces membres déjà libérés des « družiny », établis à travers le pays et exerçant peut-être même certaines fonctions administratives moins importantes (fonctions auxiliaires ou de surveillance), particulièrement dans l'administration des domaines princiers et le maintien de l'ordre dans ces domaines. Leur nom dérivait du terme « v í t' » qui désignait un objet symbolique dont se servaient les personnes envoyées dans les différentes provinces de l'Etat des Přemyslides pour proclamer une mobilisation primitive⁶¹. Je n'exclus pas cependant que, dans des temps encore plus anciens, avant la formation de l'Etat, le très vieux mot slave « v í t' a z » put avoir un sens encore un peu différent.

La différenciation de la « družina » n'est pas toutefois encore épuisée par là. Tout d'abord auprès du prince (souverain) même, et bientôt — au moins en Bohême — auprès des différents administrateurs des châteaux princiers, les individus choisis parmi les membres de la « družina » qui faisaient effectivement le service sont chargés de fonctions spéciales ayant déjà un caractère plutôt administratif et non pas militaire. C'est ainsi que naissent les premières fonctions spéciales, d'abord à la cour, ensuite dans les provinces. La cristallisation du type de ces différentes fonctions, de leur compétence, du contenu de leurs tâches, de la manière dont elles étaient exercées étaient certainement influencée, dans l'Etat des Mojmirides et des Přemyslides, par des modèles francs et byzantins. Et bientôt, après leur consolidation, ces fonctions administratives sont probablement occupées même par des personnes prises en dehors de la « družina », notamment parmi les membres des plus importantes familles des grands propriétaires fonciers. Il faut penser à toutes ces personnes quand on lit le texte suivant qui se rapporte à l'an 901: « d u x (M o r a v i a e) e t o m n e s p r i m a t e s e i u s »⁶². Ce groupe de personnes influentes au point de vue politique et entourant le souverain n'est plus une « družina » militaire dans le vieux sens.

⁶¹ Kosmova kronika (La Chronique de Cosmas) II—2, ed. Bretholz, 83; Vaněček, Počátky práva a státu (Débuts du droit et de l'Etat), Praha 1946, 128, 168; Niederle, l. c. p. 488. — J. Neústupný, Pravěké dějiny Lužice (La préhistoire de la Lusace), Praha 1946, p. 121.

⁶² MGH, Scr. I, 415 (Annales Fuld.) Cf. de même ibidem pour l'an 884 sur Svatopluk: „dux cum principibus suis”.

mais une «družina» de la cour dans un sens déjà purement féodal, courant à cette époque ainsi que dans le plein et bas Moyen-Age à travers toute l'Europe.

Les titres slaves de ces premiers fonctionnaires permanents attachés au centre de l'État alors encore tout jeune ne se sont pas conservés ou au moins nous ne les connaissons pas aujourd'hui encore. En particulier nous ne savons pas comment était désigné le chef de la «družina» — s'il en existait un à côté du souverain lui-même. Il semble qu'à la première époque l'un des principaux fonctionnaires de la cour était le «cubicularius», appelé assez tôt peut-être par le mot slave «komorník» ou «podkomorí». Comme il a été déjà exactement observé par Vacek et par Šusta, le premier «komorník» était chez nous une sorte de majordome, c'est-à-dire le chef de toute la suite («družina») de la cour⁶³. Encore vers 1088 Cosmas parle du «komorník» Vít Želibořic qui est manifestement secrétaire et premier confident du roi Vratislav⁶⁴.

Dans certains textes du 11^e siècle ce fonctionnaire est désigné en latin directement comme «palatinus comes», mais l'emploi de ce titre n'est aucunement conséquent⁶⁵. Peut-être se servait-on ici, même chez nous, tout simplement de la dénomination slave «nádvořní jopan» ou «župan» ce qui pourrait paraître confirmé par le vieux terme hongrois «nád(v)orispán»⁶⁶.

Alors que le vieux «komorník» administrait probablement d'abord toute la propriété mobilière de quelque valeur appartenant au prince et appelée «thesaurus», «camera» ou «fiscus», les autres membres importants de la «družina» di-

⁶³ Fr. Vacek, Sociální dějiny (Histoire sociale), 119, 264; Šusta, Dvě knihy českých dějin (Deux livres d'histoire de Bohême) I, 244.

⁶⁴ Kosmova kronika II, 40 (Bretholz, 144).

⁶⁵ Cf. p. ex. sur la même personne chez Cosmas: „Kojata, filius Všeboris, qui tunc temporis primus erat in palatio ducis” et un peu plus loin „Kojata, filius Všebor, palatinus comes” (II—9 et II—23, Bretholz, pp. 111 et 115). Il semble que Cosmas n'y fit qu'appliquer occasionnellement à la situation en Bohême les termes qu'il connaissait bien de l'Occident. — Sous l'influence de Tomek (Dějepis Prahy — Histoire de Prague, pp. 51—52) les auteurs tchèques ont adopté la thèse que l'ancien „palatin”, devenu avec le temps dangereux aux princes mêmes, a été supprimé dans la 1^e moitié du 12^e siècle. Mais l'existence du palatinat n'est pas encore suffisamment claire.

⁶⁶ A. Bartal, Glossarium mediae et infimae latinitatis regni Hungariae, Lipsiae-Budapestini 1901, p. 434.

rigeaient d'autres affaires: c'est ainsi par exemple que le «*podkomorŕí*» (*agazo, marescallus*) s'occupait des moyens de transport, c'est-à-dire en premier lieu des cheveaux de selle, alors que le «*vladař*» (*villicus*) administrait les domaines et les revenus en nature provenant de ces domaines, le «*stolník*» (*dapifer*) s'occupait de la nourriture de la cour elle-même, le «*lovčŕí*» (*venator*) organisait les chasses etc. On peut croire que dès le 10^e siècle certaines familles tchèques de grands propriétaires fonciers aspiraient à fonder une certaine tradition familiale dans l'exercement de ces administrations. Tant que, dans le cadre de l'empire tchèque au 10^e siècle, existaient encore des princes subordonnés (*subreguli*) aux Přemyslides — par exemple le bien connu Slavník, père de Saint-Adalbert — ils avaient naturellement non seulement leurs gardes militaires («*družiny*»), mais encore leur cour, choisie analogiquement parmi les membres de la garde.

* * *

Les «*družiny*» principales étaient — comme nous avons vu — un instrument particulièrement important lors de la consolidation du pouvoir central dans les premiers temps de l'existence de l'Etat chez nous. Mais en même temps qu'augmentait l'importance de ces «*družiny*», la dépendance du chef de l'Etat de cet appareil se faisait de plus en plus sentir. En particulier lorsque le souverain était trop jeune, malade, trop âgé ou inquiet par l'ennemi, cette dépendance était si grande que toute idée d'un pouvoir «*illimité*» du prince serait fausse. Ce n'était peut-être que le christianisme qui, avec sa théorie de gouvernement «*par la grâce de Dieu*», introduisit l'équilibre dans cette dépendance de même qu'il aida probablement à raffermir le rapport entre les membres des «*družiny*» et le prince grâce à un lien nouveau de serment chrétien.

Le dispersement de la «*družina*» par les châteaux et surtout l'établissement de ses membres sur les terres qui leur étaient prêtées par le prince contribuaient au contraire à diminuer l'influence directe de la «*družina*». La naissance des fonctions permanentes à la cour et la participation du clergé chrétien à la vie de la cour affaiblirent également l'influence de l'élément militaire des membres des «*družiny*» principales de jadis. Aussi dès la fin du 10^e siècle l'influence de la *družina* était-elle fortement

obscurcie, dans la vie politique tchèque, par d'autres facteurs que l'on peut désigner le mieux comme des facteurs féodaux. A la place des membres de la «družina» le rôle décisif dans l'État revient aux propriétaires fonciers, à une classe qui, il est vrai, fournissait même avant à la «družina» une partie importante de ses membres, mais qui apparaît désormais clairement à côté du prince, sans qu'il soit nécessaire que ses membres servent dans sa «družina» ou non.

Le coup décisif à l'importance politique et quelquefois même constitutionnelle des «družiny» přemysliennes fut porté — paraît-il — par les événements qui se sont produits autour de l'an 1000, lorsque l'État des Přemyslides, consolidé pour la première fois une centaine d'années auparavant, traversait une sérieuse crise. Il y avait à cette époque «un grand danger que l'État et la dynastie des Přemyslides ne périssent et ne devinssent qu'un simple souvenir dans l'histoire comme quelque cent ans auparavant l'empire de Grande Moravie», a-t-on remarqué à juste raison⁶⁷. Les družiny přemysliennes furent en partie supprimées, en partie dispersées, et, dans ce second cas, elles furent facilement submergées par le flot de la féodalisation croissante du pays. Lorsque la situation se fut de nouveau consolidée et lorsque le règne des Přemyslides eut été renouvelé, les formations militaires princières permanentes n'avaient plus, dans l'État, qu'une influence minime, alors que le rôle décisif revint, à côté des autres membres de la famille des Přemyslides, aux seigneurs, c'est-à-dire, au fond, aux familles des grands propriétaires fonciers.

Pendant tout le 11^e siècle encore reste conservée la vieille habitude d'après laquelle le souverain réunit, chaque printemps, son armée dont le noyau est constitué par les «milites» — sa garde personnelle — pour partir quelque part en expédition ou même pour ne constituer qu'une assemblée de caractère parlementaire. Pour l'an 1068 Cosmas note une telle expédition et assemblée à la frontière tchéco-polonaise⁶⁸.

⁶⁷ Dějiny lidstva (Histoire de l'Humanité) III, p. 614 (Chaloupecký).

⁶⁸ Fontes rerum Bohemicarum II, 96—97 (Cosmas II, 22—23): „nunc interim iam pars maior populi et procerum militiae processit in castra...”, „...ibi (ventum erat ad custodiae portam, qua itur in Poloniam) omnes maiores natu huius gentis, ibi procures et comites, ibi, qui sunt in clero meliores adierunt... Hoc ideo dux fecit, ut ibi inter suos milites, seplus armis... posset contraire suorum voluntati fratrum...”.

Tous les apanagistes entretiennent également des « družiny » comme le prouve le mieux une note de Cosmas se rapportant à l'an 1082: « Otto et Conradus adiungunt se cum suis omnibus, qui sunt in tota Moravia militibus »⁶⁹.

Dans les expéditions de guerre comme dans les divergences politiques intérieures les formations militaires permanentes du prince disparaissent de plus en plus dans l'armée recrutée ad hoc au sein de la population libre du pays et parmi les partisans nobles, politiques et agricoles, des Přemyslides. On le voit bien dans une autre note de Cosmas se rapportant à l'an 1091 quand une partie de Tchèques est avec le roi (« episcopus C. et praepositi ecclesiarum omnesque terrae magnates aetateque provectiores et consilio utiliores cum omni militia plebis »), tandis que l'autre partie soutient Břetislav, le fils du roi (« par aetas iuvenum et maior pars procerum, manu quidem promptiores et bello fortiores »). Břetislav, avec tous ses partisans et toute sa propriété mobilière part finalement pour la Hongrie: « nec mora, congregatis omnibus tam pecoribus quam mancipiis plus quam duomilia militum cum Bratislao duce proficiscuntur ad regem Pannonicum »⁷⁰. Ici il ne s'agit plus de la « družina », mais des partisans politiques provenant de la noblesse foncière, même si, à la première lecture des paroles du chroniqueur, on est tenté de croire le contraire.

Et il ne s'agissait pas non plus de membres de la « družina » (même établis déjà autour des châteaux), mais de membres de la noblesse foncière lorsque Spytihněv envoyait, en 1055, une lettre (litteras) en Moravie, « in quibus nominatim vocat 300 viros, quos ipse novit meliores et nobiliores ex omnibus civitatibus... »⁷².

Les propres formations militaires permanentes des différents souverains de Bohême étaient, au 11^e siècle parfois si faibles qu'elles devaient être complétées, en cas de besoin, par des mercenaires, comme le prouve un texte se rapportant à l'an 1082

⁶⁹ Kosmova kronika II—35, ibidem 112.

⁷⁰ Ibidem II, 47—48, p. 130.

⁷² Ibidem II—15, p. 89.

quand le prince de Prague Vratislav «*Ratisponensis episcopi unam scaram ex electis militibus pretio conducit sibi in auxilium*»⁷².

Au carrefour du 11^e et du 12^e siècle la structure féodale de l'État tchèque apparaît déjà clairement. La place la plus élevée est occupée par le prince (le roi) et les autres membres de la famille des Přemyslides. Viennent ensuite les dignitaires de la cour (comites), en majorité les représentants des plus importantes familles de grands propriétaires fonciers. Plus bas encore on trouve la masse de fermiers armés libres (*populus*), répartis en deux groupes: les «chefs» et les autres. A certaines époques leur importance est décisive. Parmi le clergé, les représentants les plus importants font partie de la cour, les autres n'apparaissent pas extérieurement sur la scène. Le degré le plus bas est occupé par les masses de peuple travailleur désignées en latin comme «*plebs*» et ne jouissant d'aucuns droits politiques. Les esclaves n'existent plus. Les formations militaires, plus ou moins grandes, dont les membres continuent, selon l'ancienne habitude, à être appelés «*druhové*» (compagnons, gardiens) apparaissent à cette époque dans l'entourage de tous les facteurs féodaux de quelque importance. Ces «*družiny*» expriment sans doute la situation politique des seigneurs auxquels elles appartiennent, mais elles n'ont pas d'influence politique propre. Pour la vieille «*družina*» princière, telle que nous l'avons vue aux 9^e et 10^e siècles, il n'y a, dans cette structure féodale de l'État tchèque en voie de développement rapide, plus de place.

⁷² Ibidem II—35, p. 112.